



Administration communale de
Leudelage
5, Place des Martyrs
L-3361 Leudelage

N/Réf. : 2026-000446

Monsieur le Bourgmestre,

Je me réfère à votre demande réceptionnée le 20 février 2026 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage d'un arbre sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Leudelage, section A de Leudelage, sous le numéro 1372/6246.

Je tiens à vous informer que l'abattage d'arbres concerne un ou plusieurs arbres bordant les chemins et routes ou formant limite entre parcelles cadastrales ou sur les places publiques et sur les fonds constituant des dépendances d'un édifice public ou d'un monument public ou privé.

La replantation doit se faire sur le même site, le long de la même route ou du même chemin et doit être notée sur un plan détaillé.

Ainsi, je vous demande de compléter votre dossier moyennant d'une propose de replantation d'arbre sur le même site.

Le dossier complet et adapté est à envoyer au Service autorisations de l'Administration de la nature et des forêts (service.autorisations@anf.etat.lu).

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement